



Aide à domicile, kilométrage payé d' après le temps

Par **anna68**, le **24/04/2013** à **10:25**

Bonjour,

Je suis Aide à domicile, et les trajets que j' effectuent pour aller chez les clients, depuis l' année dernière sont payés d' après le temps. Mais je n' ai jamais reçu de barème.

Depuis, que je travaille dans cette association, beaucoup de choses sont floues, manque d' information. **merci**

ANNA68